

REGLEMENT DU CONCOURS PHOTOS

«Strasbourg, Terre des Himalaya »

Article 1 – ORGANISATION

A l'occasion de la venue de Sa Sainteté le Dalai Lama à Strasbourg, l'association Club Tibet organise du 3 au 17 septembre 2016, un concours photos intitulé « Strasbourg, Terre des Himalaya ».

L'objectif de ce concours photo est de partager et de valoriser les meilleurs clichés autour du thème des Himalaya. Les visuels peuvent mettre en scène des paysages, des monuments, des scènes originales, des visages etc...

Article 2 – QUI PEUT PARTICIPER

Ce concours est gratuit et ouvert à tout public sans limite d'âge.

Article 3 – COMMENT PARTICIPER

Les participants devront publier leur photo du 3 Septembre au 17 septembre minuit sur le mur de la page Facebook de l'évènement « Concours Photos - Strasbourg, Terre des Himalaya ». Toute inscription en dehors de ces dates ne sera pas prise en compte.

Article 4 – SPECIFICITES DES PHOTOGRAPHIES

Les photographies devront être au format jpeg et d'un poids maximum de 3 Mo.

Les photographies envoyées devront être libres de droit.

Les photographies ne devront pas porter atteinte, d'une quelconque manière, à toute personne et ne pas constituer un outrage aux bonnes mœurs, à une quelconque provocation ou discrimination.

En s'inscrivant au concours, chaque participant accepte que sa photographie puisse être diffusée et exploitée librement.

Article 5 – DOTATION ET MODE DE SELECTION DU GAGNANT

Les photographies soumises feront l'objet d'un vote par des internautes sur la page de l'évènement « Concours Photo - Terre des Himalaya ». La photo ayant récolté le plus de « likes » sera récompensé par un tableau offert par Yves Christmann.

Article 6 – ANNONCE DES RESULTATS

Le gagnant sera informé par l'organisateur le 18 septembre lors de la clôture du festival des Himalaya à la Brasserie Schutzenberger à Schiltigheim et à défaut de présence via Facebook.

Article 7 – REMISE DU PRIX

Le gagnant recevra son prix à une date ultérieure fixée à sa convenance.

Article 8 – OBLIGATIONS

La participation à ce concours implique l'acceptation du présent règlement par les participants. Son non-respect entraînera l'annulation de la candidature. Toute contestation relative à l'interprétation et à l'application du présent règlement sera étudiée par les organisateurs, souverains dans leur décision, dans l'esprit qui a prévalu à la conception du concours.